

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du jeudi 10 novembre 2022

Nombre de conseillers		L'an deux mille vingt-deux le 10 novembre à 18 heures 30
En exercice :	9	Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu
Présents :	7	ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr
Votants :	8	Masson Laurent, Maire
Pour :	8	Etaient présents : L. MASSON V. TRESY, C. GAUBERT, I. LEILIARD, D.
Contre :	0	MONNIER, R.BRUN.
Abstention :	0	Arrivée de Julie BESANCON à 19h00
Date de convocation :	25/10/2022	Départ de Pierre MIDOL à 19h42
Date d'affichage :	25/10/2022	Absents : S. FAGOT a donné procuration à L. MASSON
		Secrétaire de séance : Isabelle LEILIARD

OBJ. : Subvention Avenir Bureautique

Suite au changement d'imprimante et après la souscription d'un contrat de location de 66 mois auprès de la société Avenir Bureautique,

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Accepte la subvention d'un montant de 6000€ net provenant de la société AVENIR BUREAUTIQUE au titre de l'accord de partenariat, cette subvention sera payée en 3 fois selon le calendrier suivant :

- 2022 : 2400€ TTC
- 2023 : 2400€ TTC
- 2024 : 1200€ TTC

Autorise le Maire à signer tout document s'y afférent.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

La Secrétaire de Séance, Isabelle LEILIARD



Le Maire, MASSON Laurent

